Décision 20-DCC-90 du 17 juillet 2020

relative à la prise de contrôle exclusif du groupe Laborizon par le groupe Biogroup

Posted on: 17 juillet 2020 | Secteurs :

SANTÉ

Présentation de la décision

Résumé

Aux termes de la décision ci-après, l'Autorité a procédé à l'examen du rachat du groupe Laborizon par le groupe Biogroup.

Les parties sont simultanément actives sur les marchés de l'approvisionnement en équipements, réactifs et consommables de biologie et sur les marchés des examens de biologie médicale « de routine » et spécialisés.

Si l'opération ne soulève pas de problème de concurrence sur les marchés amont de l'approvisionnement auprès des fournisseurs et sur celui des examens de biologie médicale spécialisés, l'Autorité a considéré en revanche qu'il existait de sérieux risques d'atteinte à la concurrence sur le marché des examens de biologie médicale « de routine » au niveau du département de la Vendée.

Au sein de ce département, le renforcement de la position de la nouvelle entité sur le marché considéré n'est pas compensé par une offre alternative crédible et suffisante de la part des opérateurs concurrents. Dans le département de la Vendée, l'opération est donc susceptible de
porter atteinte à la concurrence.

Afin de remédier à ces préoccupations de concurrence, le groupe Biogroup s'est engagé à céder, à un ou plusieurs operateur(s) agréé(s) par l'Autorité, trois sites d'analyses médicales dans le département de la Vendée.

Ces engagements sont de nature à garantir le maintien d'une structure concurrentielle suffisante dans la zone concernée. En effet, ils suppriment le chevauchement d'activité des parties dans la zone.

Compte tenu des engagements souscrits par le groupe Biogroup, l'Autorité a autorisé la présente opération à l'issue d'un examen de phase 1.

1 Ce résumé a un caractère strictement informatif. Seuls font foi les motifs de la décision numérotés ci-après.

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Biogroup
Dispositif(s)	Autorisation avec remèdes
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Non
Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Laborizon

Suivi des remèdes

- Coordonnées du mandataire :

 Accuracy - Elyse Salzmann et Jérémie Israel
 Email : elyse.salzmann@accuracy.com

Lire

le texte intégral de la décision
214.21 Ko

la lettre d'agrément mandataire
38.18 Ko

L'agrément de repreneur
288.13 Ko

la décharge du mandataire
219.98 Ko

les engagements
147.82 Ko

le communiqué de presse / press release